

ÉTUDE-ACTION

L'éducation populaire au service de la transition écologique juste

Retour d'expériences croisées des territoires



Une démarche menée en coopération par le Labo de l'ESS, e-graine et la Fabrique des transitions



Le Labo de l'ESS est le think tank de l'économie sociale et solidaire en France. Par l'observation et l'analyse d'initiatives inspirantes dans les territoires et son approche ouverte et de co-construction, il a pour mission de documenter et d'impulser des dynamiques collectives, et de montrer la capacité transformatrice de l'ESS auprès de celles et ceux qui veulent agir pour une transition écologique juste, face aux grands défis démocratiques, sociaux et environnementaux de notre temps. Plus d'informations sur le site internet : <https://www.lelabo-ess.org/>



e-graine est un mouvement associatif d'éducation populaire composé de bénévoles et de professionnel-le-s, regroupé-e-s au sein d'associations locales, et d'une Union, avec pour mission d'accompagner les habitant-e-s dans la définition de leur mode d'actions afin d'apporter des réponses collectives, pensées par tou-te-s et pour tou-te-s pour être en capacité de faire des choix éclairés. Plus d'informations sur le site internet : <https://www.e-graine.org/>



La Fabrique des transitions est une alliance de près de 400 territoires et acteur-ric-e-s engagé-e-s dans la transition écologique, née de la mutualisation d'expériences pionnières. La Fabrique des transitions travaille au développement d'une ingénierie de la conduite de changement systémique à l'échelle des territoires. Elle accompagne les territoires à co-construire des mécanismes des résiliences. Plus d'informations sur le site internet : <https://www.fabriquedestransitions.net>

Avec le soutien de :



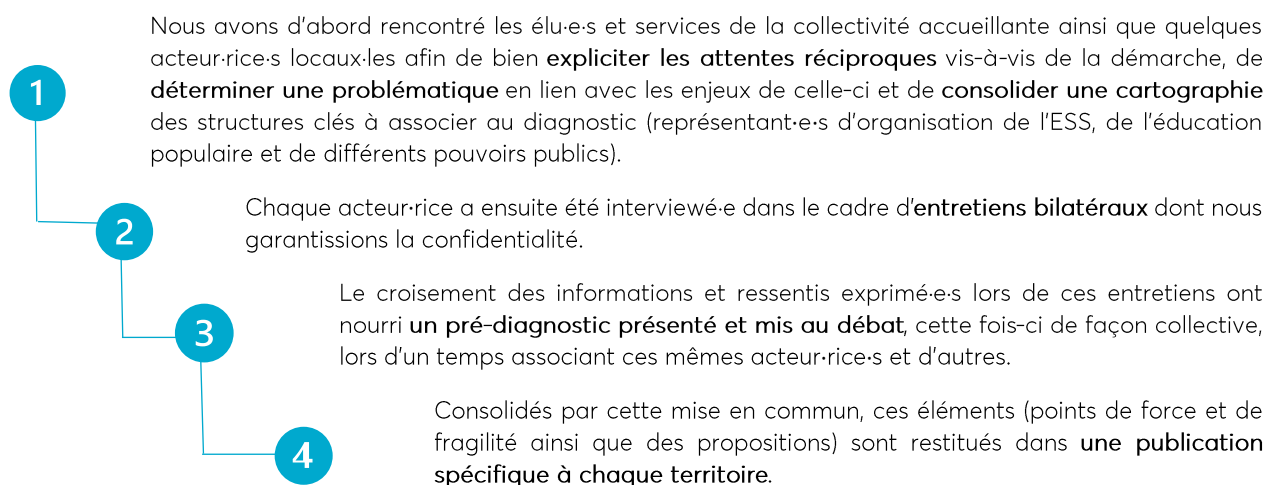
Une démarche nationale ancrée dans les territoires

Fin 2023, nos trois organisations – le Labo de l'ESS, e-graine et la Fabrique des transitions – ont associé leurs forces et leurs méthodologies sur **le rôle de l'éducation populaire dans la transition écologique juste**¹. Ensemble, nous avons entrepris une expérimentation d'un an et demi pour confronter aux réalités de terrain une hypothèse formulée par le Labo de l'ESS et e-graine dans une note stratégique² début 2023 : **la nécessité d'une alliance entre organisations de l'ESS, de l'éducation populaire et des pouvoirs publics pour permettre la transition écologique juste de nos territoires**.

Née de ces réflexions, l'étude-action « L'éducation populaire au service de la transition écologique juste » est **une démarche initiée début 2024 avec pour objectif de rendre compte des enjeux de telles coopérations** entre organisations, de l'éducation populaire et pouvoirs publics, dans une perspective de transition écologique juste. La méthodologie d'intervention s'inspire du diagnostic sensible de la Fabrique des transitions. La démarche s'appuie sur deux niveaux de réflexion et d'action :

- Échelle interterritoriale : Un **groupe de travail national**, mêlant acteur·rice·s et chercheur·euse·s, avec qui nous avons co-construit la démarche et partagé nos réflexions et enseignements tout au long de celle-ci. Différents temps de travail entre nos trois structures, d'échange avec des partenaires et expert·e·s et d'intervention dans le cadre d'événements ont nourri notre réflexion *in itinere*.
- Des **territoires pilotes**, véritables points d'ancrage de l'expérimentation, avec lesquels nous avons produit des diagnostics locaux mettant en évidence les dynamiques et enjeux à l'œuvre au sein de leurs écosystèmes d'acteur·rice·s.

Trois **territoires** ont répondu à l'appel : l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté urbaine de Dunkerque et la Ville de Bergerac. Trois territoires, dans trois régions différentes, de tailles différentes, avec chacun des enjeux, des ressources et un périmètre d'intervention spécifiques. Cette diversité était pour nous une condition de réussite de notre démarche, de même que l'engagement de chacune des collectivités et organisations locales à engager avec nous une véritable réflexion de fond. En contrepartie, nous avons la responsabilité de construire **un cadre de confiance réciproque**, sur la base d'une méthodologie faisant appel à nos différentes expertises. La préparation et la réalisation de chaque diagnostic territorial suivait ainsi **un processus en plusieurs phases**.



¹ Par transition écologique juste, nous entendons « une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou·te·s et l'émancipation de chacun·e ». Pour en savoir plus, consulter : <https://www.lelabo-ess.org/transition-ecologique-juste>

² Pour consulter la note stratégique : <https://www.lelabo-ess.org/education-populaire-transition-juste>

Cette démarche expérimentale a permis de questionner les territoires sur le niveau de coopération actuel et souhaitable pour atteindre la transition écologique juste, mais également de révéler les freins et les points de blocage à dépasser.

Au-delà de ce regard réflexif apporté aux territoires, notre démarche a pour objectif de **donner sa juste place dans le débat public au rôle essentiel que peut jouer l'éducation populaire dans la transition écologique juste**.

En conséquence, ce présent document a pour vocation de revenir sur les grands enseignements tirés de l'étude-action, en complément des diagnostics territoriaux réalisés sur chaque territoire³.

Education populaire et ESS : une même famille ?

Pourquoi avons-nous choisi de mettre en valeur l'éducation populaire dans l'ESS ? Cette question est revenue tout au long de la démarche.

De notre point de vue, l'éducation populaire fait pleinement partie de l'ESS. Si nous avons décidé d'en faire une catégorie distincte dans notre étude-action, c'est à la fois pour souligner la spécificité de son histoire et identité, mais aussi pour la mettre en lumière. En effet, les valeurs et principes d'action de l'éducation populaire sont nécessaires à la transition écologique juste. Elle permet d'assurer les conditions d'une participation de tou-te-s à la transition écologique, dans sa conception comme dans sa réalisation, notamment l'appropriation par le plus grand nombre des connaissances et des enjeux lié-e-s à ce sujet. L'éducation populaire, c'est aussi le moyen de réduire la fracture sociale autour de la transition écologique en valorisant, dans les différents milieux sociaux, la diversité des pratiques déjà en action sur les territoires en lien avec les capacités et aspirations de chacun-e.

Enfin, sur les territoires, les liens entre organisations de l'éducation populaire et les autres structures de l'ESS demeurent inégaux, non systématiques. Malgré certains partenariats, elles participent rarement aux mêmes mouvements ou réseaux. Distinguer économie sociale et solidaire et éducation populaire dans le cadre de cette étude nous semblait donc nécessaire pour ne pas postuler une identité commune qui viendrait gommer les spécificités de l'éducation populaire et l'enjeu de renforcer les coopérations entre elle et le reste des acteur·rice·s de l'économie sociale et solidaire.



Julien Mast, (e-graine), Julian Perdrigeat (Fabrique des transitions) et Mickael Vartuaroglu (Le Labo de l'ESS), en visite à Dunkerque. Au total, ce sont 10 personnes de nos trois structures qui ont été mobilisées au fil de la démarche. Un vrai travail d'équipe !

³ Retrouvez l'ensemble des publications territoriales sur le lien suivant : <https://www.lelabo-ess.org/l-education-populaire>

Etapes et chiffres clés de la démarche



Analyse de la littérature existante et 9 entretiens
avec les collectivités locales

4 sessions de
groupe de travail
composé de 53
membres



6 ateliers ou
conférences et 4
contributions (livres et
podcasts)



7 déplacements d'une
journée



71 entretiens
dans l'étape de
l'état des lieux



77 participant·e·s
aux temps de mise
en commun

3 pages web dédiées à la démarche

27 posts sur les réseaux

Une communauté de contributeur·rice·s et de personnes touchées par la démarche

Elle a naturellement commencé par **des temps de travail réguliers entre nos trois organisations** ; dont deux journées de séminaire qui ont permis de poser les bases l'étude-action, la répartition des rôles et le partage de nos expériences et méthodologies, afin d'élaborer le processus d'intervention décrit précédemment. **Sujet de notre travail, la coopération en a aussi été la méthode.**

Nous avons bénéficié de l'expertise et de l'appui d'un **groupe de travail national** qui s'est réuni quatre fois tout au long de la démarche, pour suivre les résultats des terrains mais surtout nous faire progresser. Nous avons affiné avec eux-elles notre théorie du changement et le radar utilisé comme grille d'analyse sur les territoires. Ces réunions étaient également l'occasion de mettre en valeur des initiatives d'éducation populaire en nourrissant la démarche de leurs témoignages.



Temps de travail collectif entre le Labo de l'ESS (Florian Laboulais et Mickael Vartuaroglu), egraine (Annaïk Le Net) et la Fabrique des transitions (Anne Louise Nègre).



Intervention de Julien Mast, (Céline Coubard, fondatrice d'InterstiCiel, présidente d'Études et Chantiers Île-de-France et membre du groupe de travail), et Gérard Prieur (personnalité engagée de l'éducation populaire), lors d'une conférence inversée animée par le Labo de l'ESS (« L'éducation populaire : un processus essentiel pour réussir une transition écologique juste »), dans le cadre du Forum National de l'Economie Sociale et Solidaire de Niort (2024).

Différentes interventions ont permis de **toucher plus de 230 professionnel·le·s d'horizons variés** lors de **six ateliers et conférences** organisés en 2024, notamment à l'occasion du Forum de l'ESS et de l'innovation sociale à Niort, des conférences *éducation populaire et ESS* organisées par l'Institut Montparnasse et du Festival Onde de coop à Paris, des Rencontres nationales de l'éducation populaire à Poitiers, des Journées de l'Économie Autrement (JEA) à Dijon et de la rencontre des allié·e·s de la Fabrique des transitions. À ces interventions s'ajoutent **deux contributions écrites**⁴ à l'ouvrage collectif coordonné par l'Institut Montparnasse : « L'Éducation populaire : un enjeu mutualiste » par Florian Laboulais et Julien Mast, ainsi que **deux interviews**⁵ sous la forme de podcast réalisées par Mickael Vartuaroglu et Julien Mast.

⁴ Plus d'information sur le livre : <https://www.lespetitsmatins.fr/collections/essais/345-l-education-populaire-un-enjeu-mutualiste.html>

⁵ Retrouvez les podcasts sur le lien : <https://www.institut-montparnasse.eu/podcasts/>

Un cadre analytique : théorie du changement et radar

L'étude-action repose sur une **théorie du changement** : pour réussir une transition écologique juste, il faut allier changement des modèles économiques, changement culturel et changement des modes de gouvernance. Ces transformations doivent s'appuyer sur des **alliances** entre :

- **acteur-ric-e-s de l'ESS** (porteur-euse-s de modèles socio-économiques alternatifs),
- **acteur-ric-e-s de l'éducation populaire** (facilitateur-ric-e-s de l'engagement individuel et collectif dans des démarches de transformation),
- **pouvoirs publics** (disposant de la légitimité politique et des moyens publics).

Enrichie tout au long de la démarche, cette théorie du changement est conçue comme **un processus dynamique** suivant trois principales étapes, associées chacune à un certain nombre de prérequis.

1. Faire de la transition écologique juste un horizon stratégique partagé

Pour réussir, **la transition écologique juste doit constituer un objectif partagé** au sein de l'écosystème d'acteur-ric-e-s du territoire.

Cet horizon stratégique partagé se traduit par **une ou plusieurs causes communes**, clairement identifiées et formulées, qui relient les objectifs des structures du territoire. La poursuite de ces objectifs doit engager les structures dans **une dynamique de changement**, comprise et intégrée par leurs différentes parties prenantes, tant à un niveau politique qu'opérationnel. Cette cause commune est le moyen de rallier les organisations et de donner un rôle et du sens à chacun-e dans sa réalisation.

2. Construire une dynamique de coopération, un cadre d'action commun

Pour mener à bien leur engagement collectif au service de cette cause commune, les organisations doivent également construire **un cadre d'action**, fondé sur une **confiance réciproque** ainsi que **la compréhension et la reconnaissance de la complémentarité des apports de chacun-e** des acteur-ric-e-s.

Il convient de **ne pas sous-estimer la dimension sensible et affective de ce cadre commun** : si les organisations ont entre elles un historique relationnel et des process partagés, ce sont toujours des personnes qui coopèrent - ou pas. Le cadre formel et/ou informel construit pour organiser la coopération doit s'accompagner de **postures** personnelles favorables à celle-ci. Il doit permettre d'organiser l'expression des désaccords éventuels et la prise de décision, notamment par la mise en place d'espaces sécurisés de gestion des conflits afin de rassembler les acteur-ric-e-s essentiel-le-s de la transition écologique juste.

3. Consolider une gouvernance territoriale au service de la transition écologique juste

Afin de pérenniser cette dynamique de coopération, il semble nécessaire d'ancrer ce cadre d'action commun dans **une gouvernance fondée sur un ou des espaces de co-pilotage et d'échange**.

Ceux-ci permettent en outre de **transmettre et capitaliser** les ressources, savoirs et savoir-faire produits, dans une logique de commun, développer des bonnes pratiques, repérer des failles, points de fragilité et valoriser les réussites des projets de transition écologique juste portés sur le territoire.

Ces espaces permettent aussi d'**évaluer collectivement la démarche et les actions menées** ainsi que la qualité de la coopération entre organisations, *in itinere*, afin d'assurer un pilotage adapté.

Étapes		Prérequis
1	Faire de la transition écologique juste un horizon stratégique partagé	– Comprendre les enjeux de transition écologique juste – Reconnaître la transition écologique juste comme un objectif central pour notre société, le territoire et son organisation – Engager son organisation dans une dynamique de changement au service de cette vision stratégique – Partager et nourrir réciproquement sa vision et ses objectifs avec les autres acteur·rice·s du territoire – Identifier une ou des causes communes permettant de concrétiser une vision stratégique partagée
2	Construire une dynamique de coopération , un cadre d'action commun	– Créer les conditions d'une confiance réciproque entre acteur·rice·s – Comprendre la complémentarité entre acteur·rice·s – Co-construire une démarche territoriale de transition s'appuyant sur cette complémentarité
3	Consolider une gouvernance territoriale au service de la transition écologique juste	– Associer plus largement, en interne et en externe, au fur et à mesure de la démarche – Pérenniser des espaces de co-pilotage et d'échange autour de la démarche – Transmettre et capitaliser pour créer des communs au sein de la démarche – Évaluer la démarche et révéler sa plus-value pour le territoire afin de piloter l'évolution de la transition

Ce sont ces éléments de méthode que nous sommes allés étudier sur les trois territoires pilotes de la démarche, en s'interrogeant sur ce qui relie les acteur·rice·s locaux·les, leur façon de coopérer ou de nouer des partenariats, et leur engagement en faveur de la transition écologique juste.

Afin de l'opérationnaliser, nous l'avons déclinée sous la forme d'un **radar**, conçu comme un support à destination des parties prenantes afin d'auto-évaluer leur positionnement et d'interroger les conditions et les moyens à mettre en place collectivement pour réussir localement une transition écologique juste.

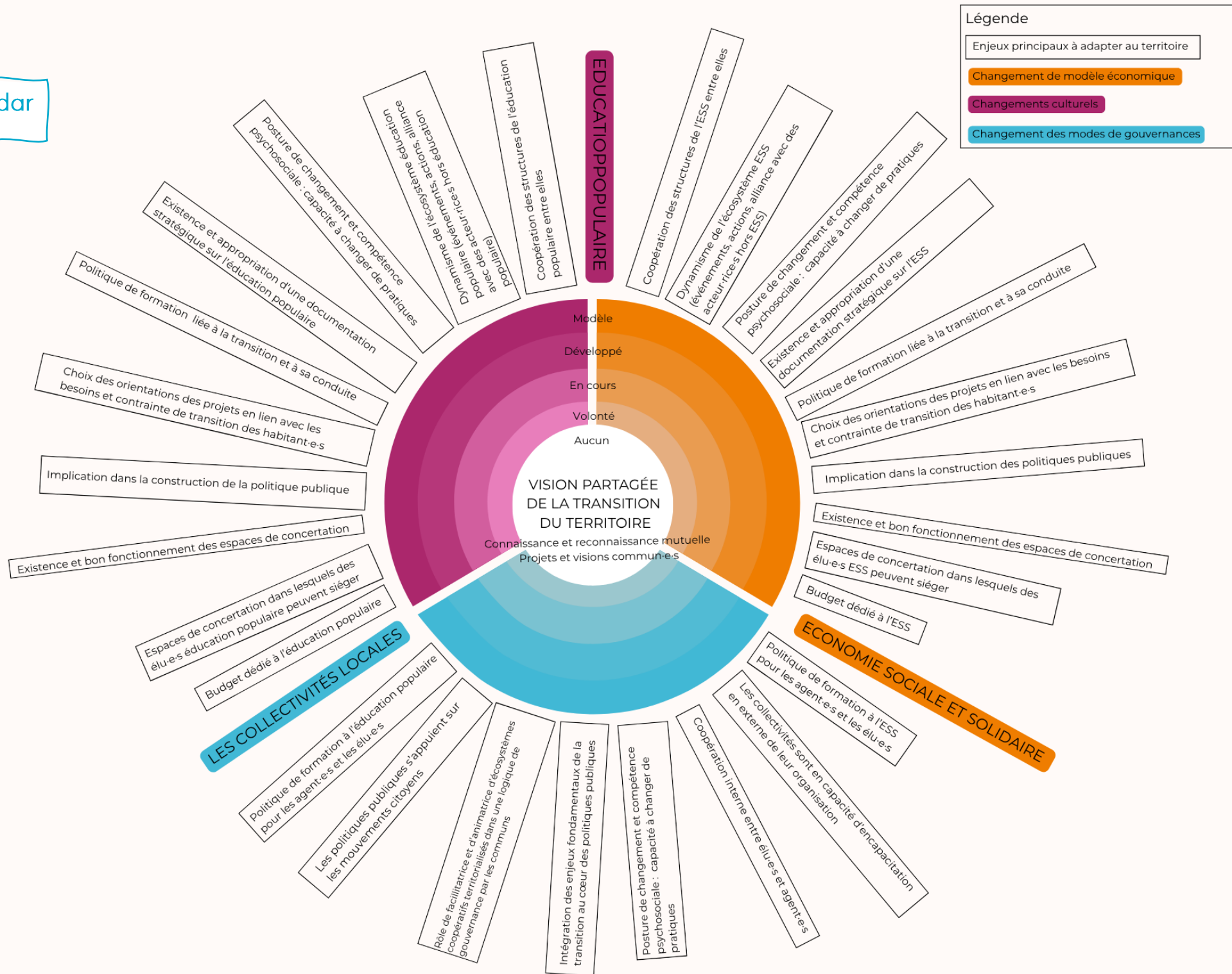
Le radar se divise en 3 parties : une dédiée à l'ESS, une à l'éducation populaire et une aux collectivités (élu·e·s et agent·e·s). Ces parties comportent **différents indicateurs** qui permettent d'objectiver les forces et faiblesses de chacun des écosystèmes : ceux-ci renvoient tant à des éléments objectifs (stratégie formalisée ou non, moyens alloués, etc.) que subjectifs (posture, volonté, etc.). Le centre du radar est essentiel : il s'agit de la cause commune. Si, elle n'a pas besoin d'être détaillée, elle doit au moins faire consensus auprès d'un nombre significatif d'acteur·rice·s locaux·les.

L'utilisation du radar doit permettre de passer d'un état des lieux individuel à un diagnostic consolidé (passage du « je » au « nous »). Utilisé comme une grille d'analyse, il doit permettre de déterminer les axes de progression en s'appuyant sur une vision précise des forces en action.

Ainsi, les critères inscrits dans le radar ont plusieurs rôles. Tout d'abord, ils permettent d'identifier les objectifs prioritaires du collectif et qui correspondent aux spécificités de chaque territoire. Certains critères sont communs à plusieurs catégories, car il nous paraît essentiel dans le cadre de la coopération que les acteur·rice·s qui participent à la démarche partagent des valeurs et un vocabulaire, ainsi que pratiques et des connaissances approfondies de la manière de fonctionner de ses alliés. Chaque critère a pour but d'interroger l'état d'avancement collectif dans la transition écologique juste du territoire.

C'est un outil qui permet également aux organisations de **se situer dans l'écosystème et de repérer ce qui peut-être apporté au collectif**. Il interroge sur les façons de mener les actions, notamment le choix des partenaires pour les réaliser. Ce radar n'est pas figé, il doit simplement servir de base à la réflexion et la détermination des étapes à mener. Chaque territoire peut le nourrir en ajoutant des critères qui lui semblent pertinents.

Le radar



La démarche en bref

L'ÉDUCATION POPULAIRE AU SERVICE D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE



UNE ALLIANCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Collectivités locales

Économie Sociale et Solidaire

Éducation Populaire

La légitimité politique et les moyens publics

Porteuse de modèles socio-économiques alternatifs

CONSTAT

La transition écologique juste vise transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tous·tes et l'émancipation de chacun·e.

Il est essentiel d'assurer les conditions d'une participation de tous·tes à la transition écologique, dans sa conception comme dans sa réalisation.

2 FREINS EMPÊCHENT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VISION COLLECTIVE

Les connaissances et compétences liées à la transition écologique juste sont à la fois **inégalement partagées** et **inégalement valorisées**

Le débat public autour des enjeux écologiques, tel qu'il est aujourd'hui majoritairement appréhendé, **tend à renforcer les fractures sociales**.

La finalité transformatrice de la société

Contribuer à l'**émancipation individuelle et collective** par un accompagnement

Une pédagogie active : chaque personne est porteuse de savoirs, tous·tes étant sachant·es et apprenant·es

La reconnaissance du **droit à l'expérimentation**, au « tâtonnement » dans son rôle de laboratoire de l'innovation sociale

Le portage des actions par des **structures à but non lucratif** si elles s'inscrivent dans une **visée d'intérêt général**

L'attachement au **développement de la qualité de vie** sur les territoires.

L'éducation populaire **ne se limite donc pas à une simple sensibilisation aux enjeux sociétaux**. C'est un accompagnement des personnes **tout au long de leur vie** visant à faciliter leur engagement citoyen en faveur de la transformation locale et globale.



OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

Favoriser nationalement et localement les **coopérations** entre organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'éducation populaire et pouvoirs publics, dans une perspective de transition écologique juste.

1

ANALYSE GLOBALE DES BESOINS

Cadrage Initial

Les 5 hypothèses de l'éducation populaire renouvelée :

- Apprendre par l'Action
- Aller Vers
- Améliorer le quotidien
- Rencontrer l'Autre
- Rendre Accessible

Rédaction d'une note stratégique : l'Éducation Populaire au service d'une transition écologique juste

- Appelle à une alliance entre l'éducation populaire et l'ESS pour **mener conjointement les transformations culturelles et économiques nécessaires**.
- Souligne le rôle essentiel **des pouvoirs publics locaux pour participer au déploiement de dynamiques collectives** sur leurs territoires.

2

ÉTUDE-ACTION ANCRÉE DANS UNE DÉMARCHE DE COOPÉRATION

- Anime la démarche
- Coordonne les parties prenantes
- Suit les territoires pilotes
- Anime le GT national

La transition écologique juste doit allier :

- **CHANGEMENT DES MODÈLES ÉCONOMIQUES**
- **CHANGEMENT CULTUREL**
- **CHANGEMENT DES MODES DE GOUVERNANCES**

- Réalise des diagnostics sensibles
- Anime les réseaux
- Utilise les outils d'intelligence collective et les méthodes de facilitation stratégique
- Appuie les collectivités territoriales

Apporte ses méthodes d'animation et de co-production de savoirs sur l'éducation populaire, qui doit être placée au cœur des politiques publiques.

EXPÉRIMENTER DES DÉMARCHES COLLECTIVES VISANT À :

- Appuyer le **changement d'échelle** des actions et dynamiques locales
- Favoriser l'**interconnaissance, l'échange et la coopération interterritoriale** sur le sujet.

2 PHASES DE L'ÉTUDE-ACTION

PHASE 1

PRODUCTION ET MISE EN COMMUN DE DIAGNOSTICS PARTAGÉS POUR L'ACTION

- Analyse préalable de chaque territoire par les 3 structures partenaires
- Co-production du diagnostic en s'appuyant sur les forces de chaque structure. 3 principaux temps :

1 Un **travail préparatoire** avec la collectivité

2 Une **série d'entretiens bilatéraux** avec les acteur·rices clés du territoire

3 Une journée de travail combinant **temps d'échanges et ateliers de travail**

ÉCHELON LOCAL

Des territoires pilotes engagés dans des démarches collectives d'éducation populaire à la transition écologique juste

ÉCHELON INTERTERRITORIAL

Un partage de pratiques et une dynamique de coopération nationale

PHASE 2

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PISTES D'ACTION ET ESSAIMAGE DE LA DÉMARCHE

Un cadre analytique : théorie du changement et radar



Julian Perdrigeat, Mickael Vartuaroglu et Julien Mast animent l'étape de mise en commun à la Halle aux sucres à Dunkerque en présence des organisations locales.

Nous avons mené une démarche expérimentale qui s'est nourrie et adaptée des travaux sur le terrain et des échanges avec le groupe de travail.

La théorie du changement a ainsi évolué au fur et à mesure de la démarche, notamment, dans un premier temps, par un renforcement de la partie centrale du radar : **la cause commune** en lien avec la transition écologique juste.

Sur les trois territoires, nous avons pu constater différents degrés d'avancement sur cette question. Mais, dans les trois cas, le même constat s'impose : **la nécessité de déterminer collectivement une cause commune et de rallier l'ensemble des acteur·rice·s autour cette vision partagée.**

La cause commune de la Communauté Urbaine de Dunkerque : dynamiser la transition écologie par la transformation du secteur industriel et des emplois qui le compose

Dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, la question de la transition écologique a été abordée principalement par le prisme de la décarbonation du secteur industriel. Bien qu'elle ne soit pas formalisée dans un document institutionnel, s'appuyant néanmoins sur le projet *TIGA Dunkerque énergie créative*, la cause commune semble partagée par une grande majorité des acteur·rice·s ayant participé à la démarche.

Cette vision semble collectivement portée et acceptée du fait du passé industriel du territoire. En effet, en capitalisant sur une industrie davantage liée à la transition écologie, les acteur·rice·s du territoire se sont réuni·e·s autour d'une politique publique qui favorise la création de nouveaux emplois dans un territoire où le taux de chômage est important. L'éducation populaire y trouve sa place, notamment autour des enjeux de sensibilisation et de formation aux métiers de l'industrie décarbonnée.

Nous sommes conscients d'avoir pu nous appuyer dans les trois territoires analysés sur un tissu local ayant la volonté de porter et d'accompagner une politique de transition écologique et sociale. Les acteur·rice·s du territoire, dont les collectivités territoriales, sont **engagé·e·s dans des dynamiques de changement**. Les trois écosystèmes se composent d'un grand nombre d'organisations actives de l'ESS, de l'éducation populaire et environnementale couvrant des domaines variés et complémentaires (alimentation, mobilité, monnaie locale, propreté, etc.) avec un intérêt selon les spécificités pour la transition écologique juste.

Les trois collectivités ont fait le choix de créer des services dédiés aux questions de la transition écologique et/ou à l'ESS et/ou à l'éducation populaire. Une initiative qui facilite les échanges entre les structures locales et permet de sensibiliser les autres services à ces sujets et à de nouvelles pratiques.

Deux initiatives de transition à Bergerac

La **commune** de Bergerac est à l'initiative d'une démarche territoriale de transition structurée autour de 5 axes : consommation, économie, déplacement, habitat, alimentation. Elle est portée par un élu référent et un service dédié rattaché à la direction générale des services.

En parallèle, les acteur·rice·s du territoire se sont réunis pour créer le **PTCE La Fab'coop**, qui réunit structure de l'ESS et de l'éducation populaire, place les questions de transition au cœur de la coopération qu'il anime sur le territoire et porte un projet de tiers-lieu sur la transition écologique en co-construction avec la commune (propriétaire du site au sein de l'espace Jacques Lagabrielle).

Deux initiatives particulièrement intéressantes du fait des liens qui les unissent : c'est en effet cette alliance entre les organisations du territoire et la collectivité locale qui a permis de mettre à l'agenda local les questions de transition écologique juste sur un territoire impacté directement par les changements climatiques (notamment l'agriculture) et les inégalités sociales (taux de chômage et vieillissement de la population).

Au sein des collectivités, nous avons pu constater **un besoin d'une plus grande transversalité dans la façon d'appréhender l'ESS, la transition écologique et l'éducation populaire**. Cependant, malgré la volonté souvent exprimée de renforcer cette transversalité, les échanges entre directions ne sont pas toujours fluides, ayant des objectifs différents et des missions souvent très denses qui ne permettent pas facilement de pouvoir prendre le temps de la coopération.

Ce manque de transversalité se retrouve également entre les organisations de l'ESS et de l'éducation populaire. Des partenariats entre ces organisations existent, par exemple entre centres sociaux et structures de l'ESS, mais ne sont pas systématiques sur les territoires. À l'inverse, il nous a été remonté une certaine défiance, l'ESS étant parfois perçue par les acteur·rice·s de l'éducation populaire comme une catégorie trop large, trop centrée sur le développement d'activités économiques, parfois éloignées des personnes les plus précaires ; l'éducation populaire étant, quant à elle, confrontée à la difficulté de faire émerger une vision renouvelée de son action, notamment sur la question de la transition écologique.

Le conseil de l'ESS de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil de l'ESS, espace de partage et de co-construction de politiques publiques avec les acteur·rice·s privé·e·s depuis 2010, a initié en 2023 une nouvelle phase autour des enjeux de transitions. S'appuyant sur des méthodes d'éducation populaire (animation de temps d'intelligence collective par ses membres en co-responsabilité, débats mouvants, partages d'expériences entre pairs et valorisation des actions portées sur le territoire), ce travail a donné lieu à la rédaction en 2025 d'une vision des transitions. Cette vision a vocation à se décliner dans l'ensemble des projets associatifs et coopératifs des structures ayant contribué à sa rédaction et, ce faisant, à faciliter la coopération entre elles, mais aussi l'intégration de nouveaux acteur·rice·s sur le territoire.

En parallèle du travail réalisé par le conseil, l'étude-action a permis de mettre en lumière deux enjeux : le conseil de l'ESS devrait affiner le périmètre de son intervention (rôle stratégique et/ou plus opérationnel), notamment dans son articulation avec d'autres instances (Agence Climat notamment, voir encadré suivant).

Le sujet du **renforcement de la transversalité de l'ESS, de l'éducation populaire et de la transition écologique** pose donc la question des pratiques de co-construction. Les retours des participant·e·s ont mis en évidence l'intérêt du travail collectif entre différentes organisations. Plusieurs sujets ont été soulevés, notamment la constitution, la gestion et l'animation du groupe, ainsi que la complémentarité avec les réseaux pré-existant. Jugés chronophages même s'ils sont utiles, les structures n'ont pas toujours la possibilité de participer à des espaces d'échanges qui ne contribuent pas directement au développement de leurs activités.

La transversalité et la coopération imposent de se connaître et de se comprendre. Les échanges sur les trois territoires ont fait remonter unanimement **la nécessité de former la diversité des acteur·rice·s de l'écosystème**, notamment sur le fonctionnement et les capacités d'intervention des organisations de l'ESS,

de l'éducation populaire et les collectivités locales. Le besoin de formation en interne (valeurs de la structure, capacité d'engagement) et en externe (appartenance à l'ESS par exemple) est prioritaire. Il concerne tout le monde : salarié.e-s des structures de l'ESS, de l'éducation populaire, agent.e-s de la fonction publique et élu.e-s.

En plus d'améliorer la compréhension de son écosystème, un autre besoin de formation a émergé au sujet de la **transformation des modèles économiques**. La situation économique actuelle des structures et des collectivités est préoccupante. Elle influence de manière importante le développement de la coopération, en créant de la concurrence entre les acteurs-rices locaux-ales notamment par le biais des financements. L'un des leviers identifiés est la commande publique des collectivités, à la fois pour renforcer le modèle des structures, mais également démontrer la valeur de leurs productions auprès des services émetteurs des marchés publics.

Le **lien entre emploi et transition écologique juste** est également un vecteur important de développement des politiques de transition. Il est revenu dans tous les échanges quel que soit le niveau de maturité sur cette question.

Des exemples d'initiatives locales portées par différents acteur-ric-e-s du territoire

Une convention conclue en 2023 entre la Ville de **Bergerac** et L'Attache Rapide, donnant à cette association la mission d'assurer la collecte et la valorisation des biodéchets de l'ensemble des écoles primaires du territoire, et autres sites accueillant les services municipaux, en complément de ses activités de déploiement du compostage et d'actions pédagogiques autour du sujet.

Sept structures de l'insertion professionnelle du Club ESS, espace d'échange et de création de business initié par la **Communauté Urbain de Dunkerque**, ont créé une association – BTP progress – pour valoriser les déchets de chantiers la création de nouveaux logements. Un premier chantier a permis de récupérer plus de deux tonnes de matériel.

L'Agence du Climat (2021) créé par l'**Eurométropole de Strasbourg** accompagne la transition énergétique du territoire, constitue un espace de dialogue réunissant plus largement des acteur-ric-e-s associatifs, institutionnel-le-s et économiques.

Afin d'aller plus loin sur l'ensemble de ces questions, des diagnostics territoriaux ont été réalisés. Ils se concluent par des propositions et pistes d'action formulées sur la base de nos échanges avec les acteur-ric-e-s locaux-ales. Ces diagnostics ne portent pas sur des aspects techniques : ils explorent les conditions de portage d'une politique de transition écologique juste en interrogeant les motivations et moyens réel-le-s d'y parvenir.

Remerciements

Cette démarche a été rendue possible par le soutien des collectivités, des élu·e·s, agent·e·s, et des organisations sur l'ensemble des territoires. Nous les remercions de leur confiance et de leur appui dans la réalisation des diagnostics. Leurs retours confirment l'intérêt de notre position de tiers de confiance.

La démarche a pu conduire certain·e·s acteur·rice·s des territoires à une remise en cause de leurs pratiques, et pour plusieurs à une reconsidération des acteur·rice·s de l'éducation populaire. Les résultats ne sont pas encore totalement identifiables, la coopération étant un processus long à mettre en place : cette démarche n'est qu'une étape dans les processus de transition territoriale. Un certain nombre de pistes d'actions restent à mettre en place sur les territoires après avoir mis à l'agenda la transition écologique juste.

Au-delà des démarches engagées localement, les outils que nous en tirons – théorie du changement et radar – ont vocation à être utilisés sur d'autres territoires et dans d'autres contextes. Ils permettent notamment de s'interroger sur la place des acteur·rice·s de l'ESS et de l'éducation populaire dans la gouvernance territoriale des politiques de transition et de leur rôle dans la co-construction des politiques publiques. Nous remercions le groupe de travail qui, par son rôle réflexif, nous a appuyé dans la conception de ces cadres d'analyse.

Nous souhaitons enfin remercier le Groupe VYV et la Fondation Crédit Coopératif pour leur soutien attentif aux besoins d'une démarche expérimentale et coopérative ainsi que nos échanges en amont et tout au long de nos travaux, précieux pour consolider notre méthodologie.

Les différentes parties prenantes de la démarche

Notre démarche a mobilisé différents cercles de contributeur·rice·s, sans lesquels elle n'aurait pu aboutir.

La ville de Bergerac

- **Acteur·rice·s socio-économiques** : les Arts à souhait – ATIS - la CRESS Nouvelle-Aquitaine - e-graine Dordogne - La Fab'coop (2 salarié·e·s et 1 bénévole) – la Fondation John Bost – la Ligue de l'enseignement du 24 - la Moulinette.
- **Pouvoirs publics** : Ville de Bergerac (6 élus et agent·e·s, ESS, éducation, commerce, transition) – Communauté de Communes Portes Sud Périgord (1 élu) – SCOT du Bergeracois (1 agent) – la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (3 agent·e·s) – Département de la Dordogne (1 élue) – Etat déconcentré (politique de la Ville, 1 agent)

La ville et l'Eurométropole de Strasbourg

- **Acteur·rice·s socio-économiques** : Activ'Action - Agence du climat - Alsace Nature – Association Migration solidarité et échange pour le développement - Atelier à projets - bYfurk – Colecosol - Cooproduction – CRESS Grand Est (2 salariés) – CSC Fossé des Treize – CSC Montagne verte - Cybergrange – Emmaus Connect – Emmaus Mundo – Eurythmia – FACE Alsace - Fédération Départementale des MJC (1 salarié et 1 bénévole) - Fédération des Centres Sociaux du 67 - Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture - Fondation de France – Fondation INFA Grand Est – France Active - Horizome – Krysalis - Le Labo des Partenariats - La ligue de l'enseignement du 67 – La maison du compost – Secours Populaire Français Est - SINE - Stamtish & Kooglof – Start-up de territoire - le Stück - L'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace -
- **Pouvoirs publics** : Ville et Eurométropole de Strasbourg (4 élus ESS et éducation populaire, services ESS et éducation populaire), Région Grand-Est, Etat déconcentré (politique de la Ville).

La Communauté Urbaine de Dunkerque

- **Acteur·rice·s socio-économiques** : BGE Flandre Création - Université du littoral Côte d'Opale (ULCO)/ C-décidé - A tes côtés, Centres Sociaux – Centre de Ressource et de développement Durable (CERDD) – Centre permanent d'Initiative pour l'environnement (CPIE) Flandre Maritime - CRESS HDF - Ecosystème D – Entreprendre ensemble - Ligue de l'enseignement du 59 - Repair Cafés Hauts-De-France – TILT/Oui change – Vraiment Vraiment – Zoein
- **Pouvoirs publics** : Ville de Dunkerque et Communauté Urbaine de Dunkerque (7 élus transition et éducation populaire, services ESS et éducation populaire) - Le Nord – La Région Hauts-de-France – La turbine

Le groupe de travail

ORGANISATION	NOM	PRENOM	FONCTION
Cellule de pilotage			
Le Labo de l'ESS	LABOULAIS	Florian	Responsable projet
	VARTUAROGLU	Mickael	Chargé de projets collectifs
e-graine	MAST	Julien	Président
	LE NET	Annaïk	Directrice
Fabrique des transitions	NEGRE	Anne-Louise	Responsable du pôle Ressources
	PERDRIGEAT	Julian	Délégué général
Groupe de travail			
ANCT	BOUVIER	Sylvie	Cheffe de projet Economie Sociale et Solidaire
Les Cigales	SEITE	Guylaine	Coordinatrice nationale
CNAM/LISE-CNRS	BUCOLO	Elisabetta	Chercheuse
Colibris le mouvement	GENTILHOMME	Isabelle	Coordinatrice Nationale
Coop'Actions	DEMBRI	Kamel	Directeur
CRESS Bretagne	DESILLE	Floriane	Chargée de mission sensibilisation à l'ESS
	HUCHON	Grégory	Directeur
CRESS Pays de la Loire	FENIES DUPONT	Karine	Responsable Ressources et Vie Associative
e-pop	BERNARD	François	Président e-graine Normandie & Trésorier e-graine Île-de-France
ENERCOOP	DELPECH	Béatrice	Déléguée générale
Etudes et Chantiers IDF	COUBARD	Céline	Présidente
La fabrique de la transition	GUELLER	Emma	Bénévole
Familles Rurales	CLIVIO	Vincent	Directeur du développement & de la vie associative
Fédération des Centres Sociaux de France	FEFEU	Leslie	Chargée de projets
Fondation Crédit Coopératif	MORET	Laurence	Secrétaire générale
FONJEP	MESSAOUDI	Nouria	Déléguée générale
Groupe VYV	CHOMIOL	Delphine	Responsable de projets ESS et innovation sociale
	D'ERCEVILLE	Inès	Responsable Université militante
Indépendant	BERNAUD	William	Philosophe
Indépendante	PIERANGELA	Daphné	Doctorante aux Antilles
Indépendante	NORMAND	Valérie	Facilitatrice justice sociale
	BEAUDET	Chloé	Déléguée générale

Institut Montparnasse	BETTON	Florian	Chargé de mission
IUT de Saint-Malo	MAILLET	Delphine	Professeure agrégée économie et gestion
Le Labo de l'ESS	BOUCHART	Christiane	Membre du Conseil exécutif
	CABRESPINES	Jean-Louis	Membre du Conseil d'orientation
	DORIVAL	Camille	Membre du Conseil exécutif
	SIBILLE	Hugues	Président (jusqu'à juin 2025)
La Ligue de l'enseignement	GARRIDO	Sarah	Responsable du pôle ESS, Solidarité et Action Sociale
Le mouvement associatif	HUET	Mickael	Délégué général
Makesense	COLONNA D'ISTRIA	Irène	Programs and partnerships developer
MNT	CORPET	Marthe	Responsable du département Prospective, innovation sociale et développement durable
Peuple et culture	BOITIEUX	Maxime	Coordinateur national
Savoirs vivants	LENOUVEL	Damien	Directeur
UDES	ARNAL	Philippine	Responsable Communication et Partenariats
Unadel	CARBASSE	Philippe	Chargé de mission
Université des Antilles, Martinique	JEAN	Muriel	Doctorante et ATER
Université de Rennes	ROSPABE	Sandrine	Chercheuse
Virage énergie	NICOLOSO	Barbara	Directrice
Collectivités			
Ville de Bergerac	GINIAUX	Juliette	Chargée de mission - Service Transition Écologique
	PROLA	Eric	Adjoint notamment aux Tiers-Lieux
	BANQUET	Alain	Adjoint notamment à la transition écologique
Communauté Urbaine de Dunkerque	VANDERRUSTEN	Mathilde	Cheffe de projet Innovation publique, direction Démocratie Locale et Education Populaire
Pays de Grasse	FLORES	Jean	Expert ESS
	TETU	Valérie	Chargée de mission ESS
Eurométropole de Strasbourg	DUBOIS	Antoine	Vice-président en charge de l'ESS
	GUILMIN	Sandra	Chargée de mission ESS
	LIBSIG	Guillaume	Adjoint en charge de la vie associative, l'animation urbaine, la politique événementielle, Strasbourg Capitale de Noël, la politique jeunesse et l'éducation populaire Référent du quartier de Cronenbourg Sud
	SCHNITZLER	Philippe	Jeunesse, éducation populaire, vie associative, animation de la vie sociale

Retrouvez les diagnostics des trois territoires pilotes ainsi que la synthèse de l'étude-action via ce lien :



Pour plus d'informations sur cette étude, contacter le coordinateur de la démarche

Mickaël VARTUAROGLU
Chargé de projets collectifs
Le Labo de l'ESS
mickael@lelabo-ess.org